

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Séance du : 18 mai 2021

Convocation du : 11 mai 2021

Le dix-huit mai deux mille vingt et un, à 17 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de Fabien GASCARD, secrétaire.

Présents : Jacques FRANCOU, Jean ROUSSEAU, Anne-Marie GROS, Monique BARTHELEMY, Marie-Paule ROGOU, Laurent CELCE, Alain MANIVEL, Christiane ACANFORA, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Marion ALFINITO, Fabien GASCARD, Maurice CHAUTANT, Roland AMADOR, Mallorie BOURGOGNE, Josette REVOUX, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Pierre BRIOULLE, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Alain CAUSSE, Lamia CONTRUCCI, Serge EYSSERIC, Gérald GRIFFIT, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Françoise PINET, Alain BOYOD, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Jean-François CONTOZ, Jean-Claude VALLIER, Olivier REGORD, Claude DUBUT, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Françoise PINET excusée a donné pouvoir à Christiane ACANFORA
Alain BOYOD excusé a donné pouvoir à Jean-Pierre BRIOULLE
Olivier REGORD excusé a donné pouvoir à Dominique TRUC,
Rajaa TOUSSAINT excusée a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET

Rémy FREY excusé a été remplacé par sa suppléante Marion ALFINITO

ORDRE DU JOUR : Cotisations et participations 2021

La communauté de communes peut adhérer à des organismes dont l'activité correspond au champ des compétences intercommunales.

Pour 2021, il est proposé que la CCBD adhère et verse une cotisation ou une participation aux organismes mentionnés ci-dessous :

Organismes	Cotisations proposées
MJC de Veynes	30,00 €
Mission locale 05	7 230,00 €
Agence départementale de développement touristique 05 (ADDET)	1 913,00 €

Fédération Française de Cyclisme (FFC)	900,00 €
SPA sud Alpine	7 971,32 €
Ingénierie territoriale 05	6 813,00 €
CAUE	100,00 €
Association des Maires 05	931,59 €
Assemblée des Communautés de France (ADCF)	1 011,78 €
Fédération des Boutiques à l'essai	2000,00 €
ADRETS	100,00 €

Le bureau réuni le 3 mai 2021 a émis un avis favorable à cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le versement des cotisations et participations proposées pour l'année 2021.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 32 dont 4 pouvoirs	Pour : 32	Abstention : 0	Contre : 0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20210518-De69_2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2021

Affichage : 28/05/2021



Michel RICOU-CHARLES